



RÉSULTAT DU
SONDAGE



80% DES
EXÉCUTIFS LOCAUX
SOUHAITENT PRENDRE PART
À LA **LUTTE** À LA **PAUVRETE**

LUTTE À LA PAUVRETÉ ET AUX INÉGALITÉS SOCIALES

Que peut-on faire pour lutter contre la pauvreté? L'APTS a lancé un sondage à la suite de la tournée de formation de l'automne 2012 pour connaître l'opinion des exécutifs locaux sur l'action sociopolitique de l'APTS en matière de lutte à la pauvreté. Vous avez été nombreux à répondre à l'appel : **45 questionnaires complétés**, ce qui donne un bon **taux de participation : 40%**.

En bref, presque tous les exécutifs locaux sont d'accord avec les positions et actions entreprises par l'APTS pour promouvoir la justice sociale et l'égalité des chances et **80 % des personnes répondantes** ont signifié vouloir prendre part, localement, à la lutte à la pauvreté.

VISER LES CAUSES DE LA PAUVRETÉ

Plus de 90 % des exécutifs locaux ayant répondu au sondage considèrent que par son action de lutte à la pauvreté l'APTS doit s'intéresser aux causes structurelles et faire pression auprès du gouvernement afin de réduire les inégalités sociales. Les exécutifs locaux estiment, en effet, que c'est le rôle du syndicat de prendre part aux débats publics pour améliorer les conditions de vie et l'égalité des chances pour les membres, en priorité, mais aussi pour l'ensemble de la population.

« Le syndicat est un acteur politique et cela fait partie de ses rôles. De plus, nous sommes un outil de communication pour nos membres d'abord et ensuite pour la population afin de les sensibiliser à cette cause et leur transmettre l'information nécessaire ».

Récemment, cette volonté s'est traduite par une résolution de la délégation du conseil général de mars 2013 : l'APTS a ajouté sa voix aux autres organisations pour demander au gouvernement du Québec d'abandonner les coupes annoncées à l'aide sociale, entre autres, pour les personnes âgées de 55 à 58 ans.

Le secteur de l'Action sociopolitique entend donc poursuivre son implication dans divers comités et groupes, dont le Collectif pour un Québec sans pauvreté, afin de participer à une action concertée de défense des droits sociaux et de lutte à la pauvreté.

FAIRE SA PART AU PALIER LOCAL

Les résultats du sondage montrent qu'une grande majorité des exécutifs locaux (80 % des personnes répondantes) désirent prendre part localement à la lutte à la pauvreté. Seulement cinq exécutifs locaux ont signifié ne pas être en mesure ou ne pas souhaiter s'impliquer dans la lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale.

Près de la moitié (47 %) des exécutifs ayant répondu au sondage considèrent que le rôle du palier local, en matière de lutte à la pauvreté, est principalement la sensibilisation des membres et le transfert d'information provenant du palier national. Ce « rôle de relais » peut prendre différentes formes et répond bien aux limites d'action exprimées par les exécutifs locaux, dont la tâche est souvent très chargée. En effet, le manque de temps est, sans surprise, la raison la plus souvent invoquée pour expliquer le peu d'implication sociopolitique des exécutifs locaux.

« En tant qu'exécutif local, notre apport serait de faire circuler les informations auprès des membres au local. Au besoin, faire circuler des pétitions ou autres moyens de pression. Nous souhaitons assurer une certaine visibilité des actions nationales au sein du local ».

Plus du tiers (36 %) des exécutifs locaux souhaitent aller plus loin que le partage d'information provenant du palier national et veulent jouer un rôle plus actif dans cette lutte. Par exemple, plusieurs exécutifs proposent de mobiliser leurs membres pour participer à certaines manifestations. Pour d'autres, l'objectif est plutôt de s'impliquer annuellement dans une action locale – ou régionale – de lutte à la pauvreté.

Certains exécutifs ont également émis le désir d'entreprendre de telles actions syndicales avec les membres intéressés, même si ces derniers ne font pas partie de l'exécutif. Ce type d'implication peut d'ailleurs constituer une bonne façon de favoriser l'engagement des membres et le recrutement!

PAUVRETÉ ET SANTÉ

Par leur travail dans le réseau public de la santé et des services sociaux, les membres de l'APTS sont aux premières loges pour constater l'impact des inégalités sociales, c'est pourquoi il s'agit d'une action syndicale significative. Les exécutifs locaux ont souligné dans le sondage que la population plus démunie subit les répercussions d'un système de santé à deux vitesses (ex. ne pas obtenir les soins à temps en raison des listes d'attente, ne pas avoir accès à des services non assurés), en plus d'être inquiétée par l'augmentation de diverses tarifications.

« En soutien à domicile, les petits équipements ne sont plus fournis (planche de bain, siège de toilette, barre d'appui...), donc les gens en situation de pauvreté risquent de se retrouver également en situation de danger par manque d'adaptation de leur environnement ou en raison d'une hygiène déficiente par incapacité... »

La dynamique de la pauvreté est complexe. Plusieurs exécutifs ont d'ailleurs mentionné que les obstacles liés aux problèmes de logement, de transport, de l'emploi ou le faible réseau social ont également un impact sur la santé. Promouvoir des services publics de santé et de services sociaux vise à assurer le maintien du filet social, ce qui est d'autant plus important dans un contexte où les écarts de richesse augmentent. C'est pourquoi l'APTS va continuer sa collaboration à diverses coalitions, dont le Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), la Coalition Solidarité Santé, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation et l'Alliance sociale.

DES IMPACTS SUR LE PERSONNEL DU RÉSEAU

C'est aussi au quotidien, dans leur travail, que les conséquences des inégalités sociales sont vécues par le personnel professionnel et technique du réseau public. Dans le sondage, la majorité des exécutifs ont répondu que le travail avec les personnes en situation de pauvreté augmente la charge de travail, rend les interventions plus longues et complexes ou nécessite le recours à diverses ressources.

« Nous devons adapter notre intervention au type de clientèle : recherche d'hébergement, de financement, de nourriture... des ressources qui sont de plus en plus rares dans nos communautés. Il arrive que nous nous sentions parfois démunis à apporter l'aide appropriée à ces familles, faute de ressources suffisantes. »

L'alourdissement de la charge de travail en lien avec l'augmentation des inégalités sociales se vit de plus dans un contexte de compressions et de pénuries. Plusieurs membres du personnel expriment ainsi un sentiment d'impuissance et d'insatisfaction parce qu'ils ne sont pas en mesure de donner l'aide et le soutien nécessaires à la population.

La pression administrative, le manque de ressources (financières, humaines et matérielles) et les différentes mesures d'optimisation ont pour effet de diminuer la motivation, d'augmenter le stress et de nuire à la santé et sécurité au travail.

« Le stress professionnel augmente en raison des problématiques à risque pour la santé et la sécurité des usagers. C'est décourageant pour les intervenants en raison de la lourdeur et de la complexité des problèmes sociaux. Ce qui a pour effet d'allonger le temps de traitement, surtout en psychosocial. »

UNE ACTION CIBLÉE

Tous s'entendent : il faut s'attaquer aux causes et aux conséquences de la pauvreté, pas aux personnes qui la vivent. Pour combattre les préjugés véhiculés dans les établissements à l'égard des personnes pauvres, de nombreuses idées d'action sont lancées par les personnes répondantes au sondage : présenter des capsules-midi, utiliser le journal local comme outil de sensibilisation, visionner des documentaires, faire un événement sur cette thématique, inclure cet enjeu au plan d'action local, encourager des organismes communautaires, prévoir une politique d'achats responsables, etc.

« Comme exécutif local, nous pouvons donner une journée de notre temps par année à un organisme communautaire. Nous pouvons diffuser des informations dans notre journal local et promouvoir certains groupes de pression ou organismes communautaires. Participer à certaines campagnes (envois courriels, pétitions). Faire affaire pour nos buffets avec des organismes d'insertion sociale. Faire de l'éducation sociopolitique... »

Bien sûr, de telles actions nécessitent du temps et de l'énergie ! Il n'en demeure pas moins que le sondage nous apprend que plusieurs exécutifs locaux ont ces préoccupations à cœur et initient déjà de belles actions en matière de lutte à la pauvreté.

En somme, les résultats du sondage nous poussent à aller plus loin pour développer une action ciblée de lutte à la pauvreté qui sera à l'image de l'APTS et de ses membres. C'est pourquoi le secteur de l'Action sociopolitique souhaite encourager les exécutifs locaux dans leurs démarches et donner davantage de visibilité aux activités locales et régionales pour les faire connaître et rayonner dans l'ensemble de l'organisation.



SIÈGE SOCIAL :

1111, rue Saint-Charles Ouest, bureau 1050, Longueuil, Québec J4K 5G4

Tél. : 450 670-2411 ou 1 866 521-241 **Téloc. :** 450 679-0107 ou 1 866 480-0086

BUREAU DE QUÉBEC :

1305, boul. Lebourgneuf, bureau 200, Québec, Québec G2K 2E4

Tél. : 418 622-2541 ou 1 800 463-4617 **Téloc. :** 418 622-0274 ou 1 866 704-0274

info@aptsq.com • www.aptsq.com